



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Quatrième session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 29
le mardi 11 février 2014

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motion 22 — L'hon. M. Higgs, appuyé par l'hon. M. Alward, proposera, le mardi 4 février 2014, la résolution suivante : que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Débat interrompu faute de temps.

Reprise du débat le mardi 11 février 2014.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

28, *Loi modifiant la Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer*. L'hon. M. Olscamp.

COMITÉ PLÉNIER

- 2, *Loi sur l'inscription des lobbyistes*. L'hon. M. P. Robichaud.
- 5, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*. L'hon. M. Higgs.
- 19, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*. M. Arseneault.
- 21, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*. L'hon. M. Carr.
- 22, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*. L'hon. M. Carr.
- 27, *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*.
L'hon. M. Flemming, c.r.
- 29, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général*. L'hon. M. P. Robichaud.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.

Motion 2 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motions réglées

Motion 17 — M. Tait. Débat sur la motion le 4 décembre 2013 ; adoption de la motion le 4 décembre 2013.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 7, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement*. M. Bernard LeBlanc.
- 10, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement*. M. Bernard LeBlanc.
- 12, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*. M. Gallant.
- 13, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*. M. Gallant.
- 14, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*. M. Gallant.
- 15, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*. M. Gallant.
- 16, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*. M. Gallant.
- 18, *Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée*. M. Arseneault.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 5 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, la résolution suivante :

attendu que 12 consultations publiques ont été tenues entre le 16 septembre et le 9 octobre et ont abouti au renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* ;

attendu que l'objectif du plan de réduction de la pauvreté était le suivant : « D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100, et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue » ;

attendu que le plan provincial de réduction de la pauvreté a établi des actions prioritaires à mener tant dans l'immédiat qu'au cours d'une période de cinq ans ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à déposer à la Chambre dans les 30 jours un rapport d'étape détaillé sur le plan provincial de réduction de la pauvreté, qui montre les objectifs atteints, qui précise le travail qui reste à faire et qui fixe un calendrier pour l'atteinte des objectifs non réalisés.

[Débat interrompu faute de temps]

Motion 13 — M. Fraser, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 28 novembre 2013, la résolution suivante :

attendu que, en 2008, le ministère des Transports d'alors — le MDT — a mis en place un nouveau Cadre de gestion des actifs afin de mieux gérer les besoins d'investissements à long terme dans l'infrastructure routière vieillissante de la province ;

attendu que le Cadre de gestion des actifs, ou CDGDA, a été mis en place pour assurer l'utilisation la plus efficiente possible de l'argent affecté aux réparations d'immobilisations routières et pour dépolitiser la question du revêtement ;

attendu que la vérificatrice générale a noté que, au cours des trois premières années qui ont suivi l'adoption du Cadre de gestion des actifs et pendant lesquelles le financement était optimal, le ministère a constaté des résultats positifs ;

attendu que la vérificatrice générale a souligné que la méthodologie de la gestion des actifs est bien fondée ;

attendu que la vérificatrice générale a conclu que, même si le ministère dispose des outils appropriés pour identifier les projets d'entretien routier nécessaire et pour les classer par ordre de priorité, les niveaux de financement actuels ne permettent pas la réalisation, à un degré convenable et en temps opportun, des travaux d'entretien routier ;

attendu que la vérificatrice générale s'est dite préoccupée par le fait qu'il faudra, par conséquent, reporter l'entretien nécessaire sur des périodes futures, ce qui coûtera globalement plus cher à la province ;

attendu que le rapport de la vérificatrice générale indique que 40 % des projets d'entretien des immobilisations choisis pour être réalisés n'ont pas été recommandés selon le processus de planification des immobilisations du système de gestion des actifs et qu'il fait valoir que certains des projets sont choisis pour des raisons politiques ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à adhérer de nouveau aux principes de gestion des actifs qui sont établis depuis 2008 afin d'optimiser de nouveau la valeur à long terme des réparations des immobilisations routières du Nouveau-Brunswick.

Motion 15 — M. Collins, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 28 novembre 2013, la résolution suivante :

attendu que les vannes du pont-jetée de la rivière Petitcodiac ont été ouvertes le 14 avril 2010 dans le cadre d'un projet de restauration à trois phases amorcé sous l'ancien gouvernement libéral ;

attendu que la santé de la rivière Petitcodiac s'est sensiblement améliorée et que des formes de vie se retrouvent de nouveau dans la rivière depuis l'ouverture des vannes du pont-jetée ;

attendu que la rivière Petitcodiac nouvellement revigorée a attiré un certain nombre de touristes, y compris des adeptes du surf, à la région de Moncton depuis l'ouverture des vannes du pont-jetée ;

attendu que la troisième et dernière étape du projet de restauration de la rivière Petitcodiac comprend la construction d'un pont pour remplacer le pont-jetée, qui devait ouvrir en 2013 ; qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à aller de l'avant avec sa demande de financement fédéral visant la troisième et dernière phase du projet de restauration de la rivière Petitcodiac afin de permettre l'achèvement du projet.

Motion 16 — M. Arseneault, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 5 décembre 2013, la résolution suivante :

attendu que le budget de la santé représente environ 40 % du budget global de la province ;

attendu que, selon le rapport intitulé *La modélisation des dépenses futures en soins de santé et les besoins en ressources au Nouveau-Brunswick*, préparé par l'Institut Canadien des Actuaire en collaboration avec le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, le budget de la santé augmentera de 1 milliard de dollars d'ici à l'an 2020 ;

attendu que, toujours selon le rapport, le tabagisme représente l'un des trois principaux facteurs les plus importants qui influent sur les coûts des soins de santé ;

attendu que les statistiques de l'Institut canadien d'information sur la santé indiquent que le taux de tabagisme au Nouveau-Brunswick dépasse la moyenne canadienne ;

attendu que le *Plan d'action de la stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick* ne mentionne le tabagisme qu'une fois, et ce, seulement dans le contexte du milieu de travail ;

attendu que tout gouvernement devrait avoir comme priorité la réduction du tabagisme, surtout chez les jeunes ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à élaborer tout de suite une stratégie et un plan d'action visant la réduction du tabagisme chez les jeunes au Nouveau-Brunswick.

Motion 21 — M. Melanson, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 12 décembre 2013, la résolution suivante :

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis d'établir un plan pour les médicaments onéreux avant l'automne 2011 ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis de geler les évaluations foncières de façon permanente pour tous les propriétaires d'une résidence âgés de 65 ans et plus ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis de ne pas hausser les taxes touchant les Néo-Brunswickois ordinaires ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis de stabiliser nos finances publiques sans augmenter les impôts et les taxes ni réduire les services ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis de s'assurer que le budget annuel du ministère de la Santé augmenterait d'un minimum de 3 pour cent par année, chaque année de son mandat de quatre ans ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a promis de réduire de 50 pour cent le taux d'imposition de la petite entreprise ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre Alward a fait plusieurs autres promesses qui n'ont pas été tenues ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le premier ministre à admettre aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il n'a pas tenu ces promesses.

[Débat interrompu faute de temps]

Motions portant dépôt de documents

Motion 6 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les questionnaires sur la description de chaque poste de haute direction du Réseau de santé Vitalité, du Réseau de santé Horizon et de FacilicorpNB, ainsi que la liste des questionnaires sur la description de postes qui ont été approuvés, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2013.

[Documents demandés déposés le 20 novembre 2013]

Motion 7 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les questionnaires sur la description de chaque poste de haute direction du Réseau de santé Vitalité, du Réseau de santé Horizon et de FacilicorpNB, ainsi que la liste des questionnaires sur la description de postes qui ont été approuvés, depuis le 2 janvier 2013.

[Documents demandés déposés le 20 novembre 2013]

Motion 9 — M. Bertrand LeBlanc, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 21 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le district scolaire Anglophone North, le district scolaire francophone sud et la Gendarmerie royale du Canada relativement à la fermeture d'écoles du comté de Kent à cause d'inquiétudes quant à la sécurité des élèves à la suite des récentes manifestations sur le gaz de schiste dans la région de Rexton.

[Documents demandés déposés le 21 novembre 2013]

Motion 11 — M. Collins, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 21 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, échangés depuis le 12 octobre 2010 entre le ministère de la Justice, le Cabinet du procureur général, le Cabinet du premier ministre et Paul D'Astous relativement aux tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick.

[Documents demandés déposés le 20 décembre 2013]

Motion 18 — M. Bertrand LeBlanc, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 12 décembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, échangés entre le ministère de l'Énergie et des Mines, le ministère de la Sécurité publique et le Cabinet du premier ministre relativement aux coûts associés à l'utilisation des services de la GRC pendant les protestations, les barricades et ainsi de suite contre le gaz de schiste, qui se sont élevées depuis le 1^{er} octobre 2012.

[Documents demandés déposés le 20 décembre 2013]

Motion 19 — M. Arseneault, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 12 décembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des projets de financement approuvés depuis le 31 mars 2011 par la Société de développement régional et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture au titre de l'Initiative multimédia NB, y compris le nom des bénéficiaires d'un financement, le montant du financement fourni et la description des projets.

[Documents demandés déposés le 12 décembre 2013]

Motion 20 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 12 décembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Santé, le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité, les parlementaires provinciaux et les membres des comités de soutien spirituel aux hôpitaux du Nouveau-Brunswick, y compris les procès-verbaux des réunions des comités de soutien spirituel, la correspondance et les notes, et ayant trait à la prestation de services de soutien spirituel à la clientèle des hôpitaux ou des établissements de soins de santé dans la province depuis le 12 octobre 2010.

Motion 23 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 13 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, ayant trait à l'entrée intitulée « Partenariats public-privé : Centre hospitalier Restigouche », à la page 33 du plan pluriannuel de dépenses en capital qui figure dans le budget provincial pour 2014-2015, notamment la demande de propositions, les évaluations de propositions, les contrats, les révisions de contrats, les modifications de conception, les budgets et l'information financière.

Motion 24 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 13 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, relativement à la situation au Mount St. Joseph Nursing Home ayant trait à la perte d'accès à l'eau chaude, y compris des précisions quant au moment où le gouvernement en a été avisé pour la première fois et aux mesures prises pour y remédier, dont toute forme de communication entre des personnes associées au foyer de soins, le ministère du Développement social, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, des membres du public, un ou une parlementaire et d'autres employés du gouvernement.

Motion 25 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 13 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, relativement aux négociations visant des ententes, à des lettres d'intention, à des évaluations ou à des préoccupations en matière de sécurité, échangés entre CN ferroviaire, VIA, le gouvernement fédéral, le Cabinet du premier ministre provincial, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, tout gouvernement, employé ou parlementaire et d'autres parties prenantes, en ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire au Nouveau-Brunswick.

Motions réglées

Motion 3 — M. Fraser. Débat sur la motion le 14 novembre 2013 ; rejet de la motion le 14 novembre 2013.

Motion 4 — M. Collins. Débat sur la motion le 21 novembre 2013 ; rejet de la motion le 21 novembre 2013.

Motion 8 — M. Doucet. Débat sur la motion le 12 décembre 2013 ; rejet de la motion le 12 décembre 2013.

Motion 10 — M. Melanson. Débat sur la motion le 21 novembre 2013 ; rejet de la motion le 21 novembre 2013.

Motion 12 — M. Albert. Débat sur la motion le 5 décembre 2013 ; rejet de la motion le 5 décembre 2013.

Motion 14 — M. Arseneault. Débat sur la motion le 5 décembre 2013 ; adoption de la motion amendée le 5 décembre 2013.

PÉTITIONS

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1, M. Doucet — présentée le 6 novembre 2013. | (Réponse, le 11 décembre 2013) |
| 2, M. Gallant — présentée le 14 novembre 2013. | (Réponse, le 29 novembre 2013) |
| 3. M ^{me} Wilson — présentée le 21 novembre 2013. | (Réponse, le 5 décembre 2013) |
| 4. M. Savoie — présentée le 29 novembre 2013. | (Réponse, le 6 janvier 2014) |
| 5. M. Harrison — présentée le 10 décembre 2013. | |
| 6. M. Albert — présentée le 12 décembre 2013. | (Réponse, le 17 janvier 2014) |

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé
— premier rapport déposé le 12 décembre 2013.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative